

de M. Droin ; mais le trop grand nombre d'enfants qui la fréquentent fait que les progrès ne sont pas aussi bons qu'on pourrait le souhaiter. Il faut espérer que bientôt on établira une autre école pour les filles.

13. *Templeton*.—Il y a trois écoles catholiques dans cette municipalité. Elles sont toutes trois assez médiocres, et les institutrices qui les conduisent ne sont pas suffisamment capables.

14. *Buckingham*.—Cette grande municipalité a sept écoles catholiques en opération, y compris l'académie. On a réuni les deux écoles élémentaires du village à l'académie. Cette dernière, sous la conduite de M. Fitzgerald, ne fonctionne pas aussi bien qu'on pourrait le désirer, et cela à cause de l'apathie des parents qui n'envoient leurs enfants à l'école que quand ils le jugent à propos. Les autres écoles sont tenues passablement.

15. *Lochaber*.—Cette municipalité possède trois écoles, tenues et conduites avec habileté par trois instituteurs capables.

16. *Ste. Angélique*.—L'école No. 2 est très-bien dirigée par madame Cauvin. Cette maison d'école est, de toutes celles de mon district, la mieux pourvue des objets nécessaires, comme cartes, tableaux, etc. La plupart des commissaires de ce village sont zélés, et la loi des écoles est strictement observée par eux et le secrétaire-trésorier, M. McCoy. L'école No. 1 est fermée, mais elle doit s'ouvrir bien tôt car l'institutrice était attendue de jour en jour, lors de ma visite.

17. *St. André-Avelin*.—Malgré la grande pauvreté de cette municipalité, M. le Curé et les commissaires ont trouvé moyen d'avoir quatre écoles en opération, qui sont généralement bien conduites. M. Piché, élève de l'école normale Jacques-Cartier, enseigne dans l'école modèle, et quoiqu'il ne dirige cette école que depuis quelques semaines, il s'est déjà distingué par sa bonne méthode d'enseignement et la discipline qu'il fait observer à ses élèves.

18. *Notre-Dame-de-Bonsecours*.—Les deux écoles de cette municipalité sont habilement conduites par deux institutrices. On s'aperçoit facilement que la population de cette paroisse comprend toute l'importance de l'éducation de ses enfants, car ces derniers assistent très-régulièrement à l'école. Les comptes du secrétaire-trésorier, M. Taillefer, sont tenus avec beaucoup d'ordre et d'intelligence.

Extraits des rapports de 1862.

M. Rouleau fait d'abord observer que les récompenses qu'il a distribuées l'hiver dernier (saison où il peut parcourir son district en voiture) ont produit le meilleur effet sur l'esprit des élèves et ont éveillé en eux un sentiment bien vif d'émulation.

"Je signalais, dans mon dernier rapport, le manque d'assiduité de la part des élèves comme un des obstacles les plus difficiles à surmonter. Dans le comté de l'Outaouais, cet obstacle a grandement diminué. Il n'en a pas été ainsi dans le comté de Pontiac, où la petite vérole a retenu un très grand nombre d'enfants à la maison pendant la plus grande partie de l'année.

"La plupart des commissaires d'école s'efforcent de remplir leurs devoirs exactement ; mais, ici comme ailleurs, il y a des exceptions. "Les instituteurs sont passablement capables, sauf quelques-uns qui n'ont de l'instituteur que le nom."

M. Rouleau se plaint de ce que les Bureaux d'Examineurs ont accordé autrefois des diplômes à des instituteurs et à des institutrices qui n'avaient certainement pas la capacité nécessaire pour enseigner avec efficacité.

Dans l'espace de quelques mois, il s'est opéré des progrès bien satisfaisants dans le district de M. Rouleau. Il a été érigé quatre nouvelles municipalités, et trois autres qui ne fonctionnaient plus ont été réorganisées.

M. Rouleau se plaint à reconnaître que ces succès sont dus en grande partie à l'appui que lui ont prêté le Rév. Père Delâge, les Révérends Lynch, Michel, Brunet, Gay et Chaine, curés.

M. l'inspecteur se déclare généralement satisfait de la manière dont les secrétaires-trésoriers tiennent leurs comptes. Ceux qui n'ont pu présenter des états de comptes satisfaisants, ont été avertis d'y mettre ordre pour la prochaine visite, sans quoi ils s'exposent à des désagréments.

Voici ce que dit M. Rouleau en terminant son dernier rapport de 1862 :

"Lors de ma dernière visite, un grand nombre d'écoles étaient sur le point de s'ouvrir, et j'espère que, dans mon prochain rapport, je pourrai y mentionner plusieurs nouvelles écoles en opération.

"Malgré le peu de ressources des habitants de ces deux comtés, il s'est fait des sacrifices réels en faveur de l'éducation primaire, et j'y vois là une marque certaine qu'on commence à comprendre l'importance des écoles, pour lesquelles on semblait si indifférent, il y a quelques années."

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur HAMILTON.

POPULATION PROTESTANTE DES COMTÉS D'OUTAOUAIS ET DE PONTIAC.

M. Hamilton, qui a été nommé inspecteur vers la fin des premiers six mois de 1861, n'a pu transmettre un rapport complet sur les écoles qu'il est chargé de visiter. Le mauvais état des chemins de cette partie de la province et la maladie ne lui ont permis de voir qu'une partie des municipalités de son district d'inspection.

"Dans les municipalités que j'ai pu visiter, dit M. Hamilton, je me suis surtout appliqué à mettre les affaires scolaires plus en harmonie avec les exigences de la loi. Dans plusieurs endroits, je n'ai trouvé aucune organisation, rien de régulier. J'ai lieu de croire que mes suggestions seront fidèlement écoutées."

M. Hamilton doit visiter prochainement toutes les municipalités qui composent son district d'inspection.

Extraits des Rapports de l'année 1862.

Le district d'inspection de M. Hamilton progresse bien lentement, tandis que celui de M. Rouleau fait des progrès rapides.

Il n'y a encore que 15 municipalités dans ce district : elles sont subdivisées en 63 arrondissements. Il y a 48 écoles en opération et placées sous le contrôle des commissaires. Le nombre d'écoles élémentaires est de 61. Il y a, en outre, 1 école primaire supérieure de garçons et 1 école primaire supérieure de filles. Sur ces 63 écoles, 11 sont des écoles dissidentes. Il se trouve encore 3 académies ayant 165 élèves

Le nombre d'élèves fréquentant les institutions d'éducation de tout genre est de 2499, formant une moyenne de près de 38 élèves pour chaque école.

Le district de M. Rouleau, avec 51 institutions d'éducation de tout genre, a 2166 élèves, ce qui donne une moyenne de près de 43 élèves par école.

Le nombre d'élèves lisant depuis A. B. C. jusqu'à la lecture courante 401 ; lisant couramment, 858 ; lisant bien, 1240 ; écrivant, 1340 ; apprenant l'arithmétique simple, 1262 ; apprenant l'arithmétique composée, 775 ; apprenant la tenue des livres, 172 ; apprenant l'orthographe, 1772 ; apprenant la géographie, 497.

Nous remarquons avec peine qu'il ne se trouve pas un seul élève dans le district de M. Hamilton qui apprenne la grammaire française, tandis que 626 élèves apprennent la grammaire anglaise.

Il y a 24 élèves qui apprennent l'analyse et la grammaire raisonnée. Il y a encore 5 instituteurs et 2 institutrices qui n'ont point de diplôme.

Le minimum du salaire des instituteurs est de \$100, et le maximum, \$500.

Le minimum du salaire des institutrices est de \$72 ; le maximum est de \$300.

(Fin.)

Petite Revue Mensuelle.

Le grand complot fénién a enfin éclaté, et l'espace qui s'est écoulé depuis notre dernière chronique a presque tout été rempli des faits et gestes de ces nouveaux carbonari.

La grandeur du danger que nous avons pu courir, la mesure de sécurité qui nous reste pour l'avenir sont presque renfermées dans cette seule question : Jusqu'à quel point le gouvernement américain est-il décidé à maintenir le respect dû aux lois de neutralité ?

Tout en admettant que dans les circonstances difficiles où ils se sont trouvés, M. Johnson et M. Seward ont mis en usage l'ancien adage *Festina lente*, on ne saurait nier toutefois que leur intervention n'ait été efficace et qu'elle n'ait épargné à cette province beaucoup de sang et d'argent. Maintenant le gouvernement des Etats-Unis persévérera-t-il dans cette voie dans toutes les circonstances ? Le peu de sensation que la nouvelle de l'invasion féniénne paraît avoir causé en Angleterre, serait-elle due à des assurances que le gouvernement britannique aurait reçues de celui de Washington ou à des informations sur la véritable valeur du mouvement fénién plus complètes que celles que nous pouvons posséder ici ? Ou bien cela résulte-il uniquement de l'indifférence causée par le peu d'importance relative que l'on attache aux colonies dans ce moment de crise européenne ?

Quoiqu'il en soit, il est difficile de peindre la surprise et l'indignation qui se sont manifestées d'un bout à l'autre de la province, à la première nouvelle de l'invasion. On ne pouvait croire à tant d'audace et à une aussi honteuse violation du droit des gens.

C'était le vendredi, premier juin, vers deux heures du matin, que, les uns disent deux mille, d'autres quinze cents Féniens traversaient la rivière Niagara, près de Buffalo, et s'emparaient d'un village qui porte le nom pompeux de Fort-Erié. Avant midi, le même jour, le télégraphe avait répandu cette nouvelle jusqu'aux extrémités du pays. Le lendemain, O'Neil, le chef, et la plus grande partie de sa bande, se dirigeaient, à la